

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Henri Martin, 22 juin 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henri Martin, 22 juin 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[22 juin 1877](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Martin, Henri \(1810-1883\)](#)
Lieu de destination74, rue du Ranelagh, Paris
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la construction de l'école normale de Laon. Godin pense qu'en raison de la dissolution de la Chambre, Henri Martin, sénateur, ne pourra pas assister à la réunion du vendredi suivant de la commission d'étude du projet d'école normale. Il lui adresse la copie du rapport qu'il a rédigé sur la visite de la commission de l'école normale de Douai. Il l'informe que le point important de la prochaine réunion de la commission sera le choix de l'architecte. Entre Cherrier de Saint-Quentin et Georges Ermant, Godin exprime sa préférence pour ce dernier. Godin demande à Henri Martin de s'entretenir de ce sujet avec Malézieux, Soye, Turquet et Ganault avant la réunion.

NotesLa dissolution de la Chambre des députés : le 16 juin 1877, le président de la République Patrice Mac Mahon sollicite l'avis du Sénat pour la dissolution de la Chambre opposée au gouvernement d'Albert de Broglie nommé président du conseil le 16 mai précédent ; le Sénat rend son avis le 22 juin 1877 et la Chambre

est dissoute par décret le 25 juin suivant.

Mots-clés

[Architecture](#), [Éducation](#)

Personnes citées

- [Cherrier, Charles](#)
- [Ermant, Georges \(1852-1935\)](#)
- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
- [Malézieux, François \(1821-1904\)](#)
- [Soye, Joseph \(1824-1882\)](#)
- [Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Lieux cités

- [Douai \(Nord\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation2 p. (401r, 402r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Quise le 22 Juin 1844 401

Mon cher Président,

La dissolution de la chambre me nous
laisser, je pense, le loisir nécessaire pour
venir à la réunion de la commission de
l'école normale qui a lieu, vendredi prochain,
à Laon. Cela m'a engagé à rédiger, sur la
visite que nous avons faite à l'école normale
de Douai, un rapport dont je vous envoie
ci-joint une copie.

Le point important de la prochaine réu-
sion doit être, suivant moi, le choix d'un
architecte. Deux noms avaient été mis
en avant, pendant notre voyage à Douai :
celui de M. Charrier de St Quentin et de
M. Georges Lemaire de Laon.

Je vous de lire un travail fait par le
dernier à l'occasion d'un groupe scolaire que
la ville de Laon l'a chargé de construire.
Ce travail me paraît très sérieux et fait
honneur à son auteur. Je consulte, chez M.
Lemaire, non seulement des aptitudes propres
à ces études, mais encore les qualités
d'esprit les plus favorables pour faire un
travail sérieux de notre école normale.

M. Henri Martin - Directeur

Quant à M. Cherrier, il m'a fait, ou ce qui touche à l'instruction publique, d'autres travaux que ceux qu'il a produits au concours.

Les membres de la commission qui ont fait le voyage de Douai ont été davis de choisir dans le département l'architecte auquel on confierait les travaux définitifs. Je pense donc que vous ferez bien de conférer de cela avec M. Walzheim, Boye et Lurquet, ainsi que des autres résolutions que je propose, nous pourrions ainsi nous mettre d'accord, et prendre une décision de la réunion prochaine.

Ganault vous dira tout ce qu'il pense de bien de M. Ernard, et M. Walzheim vous pourra renseigner sur M. Cherrier.

Recevez, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Gautier